

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Canada: 12 mois, \$3.00; 6 mois, \$1.50

EDITION HEBDOMADAIRE. Canada: 12 mois, \$1.00. Etats-Unis: 12 mois, \$1.00.

COURRIER DE ST. HYACINTHE.

Première insertion, 50c par ligne. Les insertions subséquentes, 25c par ligne.

Politique, Agricole, Commercial, Littéraire et d'Annonces.

Vol. 28 Edition Semi-Quotidienne.—St.Hyacinthe, P.Q.—Samedi 25 Septembre 1880 No. 88

Adresses d'Affaires

TELLIER, DELABRUERE et BEAUCHEMIN. Avocats. Tiennent leur bureau sur la rue St. Denis.

JACQUES, TELLIER & BEAUCHEMIN. AVOCATS. WATERLOO, P. Q.

Il suivront toutes les Cours du district. Waterloo, 30 Septembre 1879.

TURCOT & FRERE MEDECINS-CHIRURGIENS

Coin des rues Cascades & Mondor. ST. HYACINTHE. Dr. J.E. Turcot. Dr. G.H. Turcot. Août 1880

L. S. ADAM. NOTAIRE. Bureau: Rue Ste. Anne. M. Adam a ouvert un Bureau d'Agent Général et se chargera de toute affaire que l'on voudra bien lui confier, tel que collection, vente d'immeubles, etc., etc.

LE DOCTEUR FRÉDÉRIC-DESPARS. médecin et chirurgien etc. informe ses amis et le public de St. Hyacinthe et des environs qu'il vient d'ouvrir dans le Bloc Belhumeur (près de la pharmacie du Dr. St. Jacques), rue St. Denis un bureau où il pourra être consulté à toutes heures du jour et de la nuit.

DENTISTE. L. TRUDEAU, --- Dentiste Rue Mondor, Porte Voisine de M. C. Ledoux. A l'honneur d'informer le public de St. Hyacinthe et des environs qu'il vient d'ouvrir un Bureau en cette ville où il sera visible à toute heure du jour.

JACQUES FOURNIER. HUISSIER C.S. Magenta, Comté de Rouville. M. Fournier étant bien connu dans tout le comté de Rouville, se chargera de toute collection de journaux et autres.

HOTEL NATIONAL. Tenu par ANTOINE DAME, ST. CESAIRE. Cet hôtel vient d'être remis à neuf et offre aux voyageurs tout le confort d'un hôtel de première classe.



REGLEMENTS

Relatifs à la disposition de certaines terres de la Couronne devant servir au Chemin de Fer du Pacifique. DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, Ottawa, 14 Octobre 1878.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les dispositions suivantes, qui seront censées être applicables aux terres se trouvant dans la province du Manitoba, et dans les territoires situés à l'ouest et au nord-ouest d'icelle, sont substituées aux règlements portant la date du 9 juillet dernier, et déterminant la manière de disposer des terres publiques situées dans un rayon de 110 milles (cent dix milles) de chaque côté de la ligne du chemin de fer du Pacifique, lesquels dits règlements sont par le présent annulés: 1. Jusqu'à ce que le nivellement ultérieur et final du dit chemin de fer ait été fait à l'ouest de la rivière Rouge, et pour l'utilité de ces règlements, la voie du dit chemin de fer sera supposée se trouver sur la quatrième base ouest, à l'intersection de la dite base avec la ligne qui se trouve entre les rangées 21 et 22, à l'ouest du premier méridien principal, pour de là se diriger par suivant une ligne droite jusqu'aux confins des rivières Shell et Assiniboine.

3. Les sections portant le numéros pairs dans chaque township qui se trouve dans les différentes bandes ci-dessus d'icelles, seront affectées aux homesteads et aux pré-émissions, de 160 acres chacun, respectivement. 4. Les sections portant le numéros impairs dans chacun des dits townships seront fermées aux homesteads ou pré-émissions et réservées et reconnues comme terre du chemin de fer. 5. Les terres du chemin de fer situées dans les différentes bandes seront vendues aux prix suivants: Dans la bande A, \$5 (cinq piastres) l'acre; dans la bande B, \$4 (quatre piastres) l'acre; dans la bande C, \$3 (trois piastres) l'acre; dans la bande D, \$2 (deux piastres) l'acre; dans la bande E, \$1 (une piastre) l'acre; et les termes de vente seront comme suit: Un dixième payable au comptant, lors de l'achat; et la balance, payable en neuf versements annuels égaux, avec intérêt au taux de six pour cent par année sur ce qui reste dû.

6. Les terres affectées aux pré-émissions dans les différentes bandes seront vendues aux conditions et aux prix suivants: dans les bandes A, B et C, à \$2.50 (deux piastres et cinquante centimes) l'acre; dans la bande D, à \$2 (deux piastres) l'acre; et dans la bande E, à \$1 (une piastre) l'acre. Les termes de vente seront comme suit: Quatre dixièmes de la somme totale, et les intérêts de cette dernière au taux de six pour cent par an, devront être payés à l'expiration de trois années à partir de la date d'entrée en possession; les autres six dixièmes devront être payés en six paiements annuels à partir de la dite date avec intérêt au taux susmentionné, sur telle balance du prix d'achat qui d'année en année restera impayée. 7. Tous les paiements, soit pour les terres du chemin de fer, soit pour les pré-émissions, dans les différentes bandes, seront faits en argent, et non avec des certificats (scrips) ou des mandats militaires ou de police.

8. Tous les argents reçus en paiement de terres pré-émissées se ont partie du fonds destiné au chemin de fer, de la même manière que les argents reçus en paiement des terres du chemin de fer. 9. Ces dispositions auront un effet rétroactif, en ce qui concerne toutes les inscriptions ou entrées de homesteads et de pré-émissions, ou en ce qui concerne les ventes de terres du chemin de fer, faites en vertu des règlements du 9 de juillet, lesquels sont par le présent annulés, et il sera tenu compte de tous les paiements faits en sus et au-delà des prix indiqués. 10. L'ordre en conseil du 9 de novembre 1877 concernant les terres entièrement affectées au chemin de fer dans la province du Manitoba, ayant été annulé, toutes les personnes qui se sont établies de bonne foi sur les dites terres, en vertu du dit ordre du conseil, paieront en vertu de ces dispositions pour les terres pré-émissées, le prix fixé dans chacune des bandes. Lorsqu'une personne aura pris deux quarts de section, en vertu de tel ordre du conseil, elle pourra garder en vertu de ces dispositions comme homestead, le quart de section sur lequel elle se sera établie, et comme pré-emption, l'autre quart de section, — que ce homestead et cette pré-emption se trouvent, ou non, sur une section portant un numéro pair. Tous les argents payés par telle personne pour les terres qu'elle aura prises, en vertu du dit ordre du conseil, seront portés au crédit de sa pré-emption, quart de section, en vertu de l'ordre du conseil mentionné, aura le privilège de le garder comme homestead et pourra prendre un autre quart de section, comme pré-emption, l'argent déjà payé par lui, devant être porté au crédit de telle pré-emption.

11. Toutes les prises de possession de terres seront soumises aux dispositions suivantes relatives au droit de passage du chemin de fer du pacifique canadien ou de n'importe quel autre chemin de fer de colonisation du gouvernement faisant sa jonction avec le dit chemin de fer: a. Si le chemin de fer traverse une terre occupée comme homestead, le gouvernement aura le droit de passage libre de même qu'il pourra construire librement les stations là où elles seront jugées nécessaires. b. Lorsque le chemin de fer traversera des pré-émissions ou des terres du chemin de fer, prises avant la date actuelle, le gouvernement pourra prendre possession de telle partie du dit terrain qui sera nécessaire pour les stations ou les sablonnières, et le propriétaire pourra seulement réclamer le prix par lui payé au gouvernement pour tel terrain à raison de tant de l'acre. c. Si après la localisation finale du chemin de fer à travers les terres non arpentées mais non prises à cette époque, il se trouve que quelque personne occupe des terrains que l'intérêt public exige de garder, le gouvernement se réserve le droit de prendre possession de tel terrain en payant à l'occupant la valeur des améliorations par lui faites.

12. Les réclamations provenant de l'occupation après la date actuelle, d'un terrain non arpenté, lors de la prise de possession, et pouvant être compris dans les limites affectées par les règlements ci-dessus ou par leur application ultérieure à de nouveaux territoires, seront dorénavant réglés conformément aux conditions ci-dessus relatives aux terres qui se trouvent dans la zone particulière où cet établissement pourra être situé, sujet à l'opération de la sous-section de la section 11 de ces règlements. 13. Toutes les entrées faites après la date de l'occupation, pour des terres inoccupées dans les limites de la Saskatchewan, seront considérées comme provisoires jusqu'à ce que le tracé de la ligne ait été fixé à travers les territoires, après quoi on disposera finalement de ces terres en vertu de ces règlements en tant qu'ils s'appliqueront à la zone particulière où se trouvent ces terres sujet toutefois à l'opération de la sous-section de la section 11 de ces règlements. 14. En vue de favoriser la colonisation en réduisant le prix des matériaux de construction le gouvernement se réserve le droit d'accorder des licences renouvelables chaque année, en vertu de la section 52 de l'Acte concernant les terres fédérales, situées dans les diverses zones ci-dessus désignées, et toute occupation ou vente de terres dans les limites du territoire auquel s'appliquent ces licences, seront pour le moment sujettes à l'opération de ces licences. 15. Il est bien compris que les dispositions ci-dessus, n'affecteront pas les sections 11 et 29 qui sont les terres réservées aux écoles publiques, et les sections 8 et 26 qui sont des terres de la compagnie de la Baie d'Hudson. On pourra se procurer tous les renseignements nécessaires en s'adressant au bureau des terres fédérales, à Ottawa, ou à l'agent des terres fédérales à Winnipeg, ou aux agents locaux à Manitoba ou dans les Territoires. Par ordre du ministre de l'Intérieur, J. S. DENNIS, Député ministre de l'Intérieur.

IMPRIMERIE DU COURRIER DE ST. HYACINTHE

L'Atelier est fourni d'un Matériel Neuf et dans les derniers goûts, et de tout ce qui est nécessaire pour entreprendre l'impression de Livres, Brochures, Circulaires, Prospectus, et autres ouvrages plus ou moins volumineux.

aussi CARTES DE VISITE OU D'AFFAIRES. MEMORANDUMS, TÊTES DE COMPTE, LETTRES FUNÉRAIRES AFFICHES, PANCARTES, PLACARDS, PROGRAMMES.

De toute Grandeur. De toute Couleur. Avec Dorure ou plusieurs couleurs. Sur Papier Blanc ou de Couleur, ou sur Carte ou Carton.

BLANCS DE TOUTES SORTES POUR

AVOCAT, NOTAIRE, GREFIER, HUISSIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER D'ÉCOLE OU MUNICIPALITÉ.

Blancs de Rôle, Listes Electorales.

FARMER'S JOURNAL. 1 fois par semaine. Abonnement \$1.

COURRIER DE ST. HYACINTHE

Est publié à Deux Editions, et est le plus répandu dans cette partie de la province; Il offre un grand avantage aux personnes qui veulent annoncer avec profit.

Edition de 3 fois par semaine: Prix d'abonnement au Canada et aux Etats-Unis, 12 mois \$3.00; 6 mois \$1.50.

Si l'abonnement n'est payé qu'à la fin de l'année, il sera chargé \$4.00.

COURRIER DE ST. HYACINTHE ET JOURNAL D'AGRICULTURE.

Publié 1 fois par semaine, a une très grande circulation et offre de grands avantages aux annonceurs qui veulent s'adresser à la Classe Agricole.

Abonnement 12 mois d'avance \$1.00 au Canada et Etats-Unis.

BOUCHER L. BRUÈRE, Éditeur-Propriétaire.

CHEMIN DE FER Q. M. O. & O. CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE MERCREDI 23 JUN 1880

Les trains marcheront comme suit:

Table with columns: DEPART, Mixte, Malle, Expres. Rows include Hochelaga à Hull, Arrive à Hull, Hull à Hochelaga, etc.

(Trains locaux entre Hull et Aylmer)

Les Trains laissent la Station du Mile-End sept minutes plus tard.

Magnifiques Chars Palais sur tous les Trains Passagers, et élégants Chars Dortoirs sur les Trains de Nuit.

Les Trains pour et d'Ottawa se relieront avec les Trains pour et de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 h P.M.

Tous les Trains marchent d'après l'heure de Montréal.

Bureau Général: 13, Carré de la Place d'Armes.

Bureau des Billets, 202, rue St. Jacques, 13 Place d'Armes, Montréal.

Vis-à-vis l'Hotel St. Louis, Québec.

L. A. SENECAI, Surintendant-Général



PILULES HOLLOWAY

Cette grande Médecine de famille est reconnue comme une des nécessités de la Vie.

Ces Pilules célèbres purifient le SANG et ne manquent pas d'opérer efficacement sur le Foie, l'Estomac et les Intestins, tout en donnant une nouvelle vigueur et énergie à tout le système.

ONGUENT HOLLOWAY

Ses Propriétés Bienfaisantes sont maintenant connues dans toutes les parties du monde.

Pour la prompte guérison des Blessures, Ulcères, Cancérs, etc., appliqué sur le Cou ou sur la Poitrine, il guérit infailliblement les maux de Gorge, la Diphthérie, la Bronchite, la Tox et même l'Asthme.

Aussi les Glandes, les Abscès, les Hémorroides, la Goutte, le Rhumatisme et toutes les maladies de la Peau.

Les Pilules et Onguents sont manufacturés seulement à LONDRES, No. 538 OXFORD STREET, et sont en vente chez tous les Pharmaciens.

Les Marques de Commerce sont enregistrées à Ottawa. Toutes personnes, dans les possessions anglaises, ayant en vente la médecine Américaine contrefaite, sera poursuivie 22

Hotel Léocécie à ST. DOMINIQUE

M. NAPOLEON ROBILARD, informe le public voyageur qu'il vient d'ouvrir, dans la Paroisse de St. Dominique, comté de Bagot, un Hotel léocécie, où il pourra accommoder tous les voyageurs et autres qui ont besoin de repas, logement, etc.

LA FRANCE ILLUSTRÉE

Directeur: M. L'Abbé ROUSSEL. Un an, 20 frs.—6 mois, 10 frs.—3 mois, 5 frs.—1 mois, 1.75 fr.—Un numéro 50 c.

A PARIS-AUTEUIL, rue LA FONTAINE, 40. Et chez tous les Libraires.

HOTEL D'UNION. Tenu par GODFROY GENDREAU

Boxton-Falls.

Hotel à Lawrenceville. TENUE par ALFRED CHEVALIER.

THIS PAPER MAY BE FOUND ON THE GREAT WESTERN RAILWAY AT NEW YORK.



TRANSPORT DFS MALLS.

BUREAU de POSTE St. HYACINTHE

2 DECEMBRE 1878.

Table with columns: DISTANCES, MALLS, FERMETS. Rows include Montréal, P. Ouest, St. Hilaire et la riv. Chamblé, etc.

Les Lettres enregistrées doivent être déposées au moins 15 minutes avant la fermeture des malles.

Le bureau de poste est ouvert au public de 8 h A.M. à 4 h P.M. depuis le 1er Septembre au 1er Mai, et de 8 h A.M. à 7 h P.M. depuis le 1er Mai au 1er Septembre.

E. L. R. COUILLARD-DESPRES, Maître de Poste.

CHEMIN DE FER GAND TRONC DE MONTREAL A L'EST

Table with columns: Mét., Express, Passager, Local, Passager. Rows include Montréal, St. Lambert, Beloeil, etc.

DE L'EST A MONTREAL.

Table with columns: Passager, Local, Passager, Mét., Passager. Rows include Québec, Arthabaska, Danville, etc.

LIBRAIRIE KEROACK

LIVRES DE RECOMPENSES. Livres de Messe, de Pêches et LIVRES DE LITTÉRATURE.

ARTICLES DE DÉCORATION, IMAGES, CHROMOS, CADRES, Ornaments et Orfèvreries d'Église, ENCENSES, HUILE D'OLIVE GARANTIE.

Une Grande variété des articles ci-dessus arrivés par le "Polynesian" et le "Sarmatian". M. KEROACK continue toujours comme par le passé son commerce de

NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE. Maison Correspondante à Montréal, SENECAI & CIE, No. 184 Rue Notre-Dame, Importateurs et Fabricants d'Ornements et Bronzes d'Église.

CALENDRIER.

Table with 2 columns: Date and Event. Includes entries for 1880, 23 Jan. St. Luce, 24 Jan. St. Jean, etc.

(Pour le Courrier.)

St. Hugues, 21 Septembre 1880. Le Révérend Monsieur le Chanoine Louis Misael Archambault abandonnant la

desorte de la cure de Saint Hugues, une assemblée des paroissiens fut tenue, aux salles publiques, le 12e jour de Septembre 1880.

Fut élu Président, Monsieur le Docteur M. J. Palardy, et Secrétaire, Timothé Brodeur Eor, Monsieur le président ayant expliqué le but de l'assemblée.

Il fut proposé par M. Ambroise Béard, ancien colon, secondé par M. Alexis Belle-humeur, ancien colon, que les paroissiens de St. Hugues, ont appris avec regret, que le Révérend Monsieur le Chanoine Louis Misael Archambault se retirait de la

deserte de la cure. Qu'à cette occasion, il est convenable que les paroissiens expriment à ce vénérable prêtre, d'une manière publique, leurs sentiments d'attachement et de reconnaissance, pour tous les services qu'il leur a rendus comme leur pasteur et leur curé, depuis quarante ans, qu'il a la direction de cette paroisse. Adopté à l'unanimité.

Proposé par Jules Blanchard Eor, secondé par Timothé Brodeur Eor. Que Monsieur le Docteur M. J. Palardy soit chargé de préparer une adresse, et de la présenter au Révérend Monsieur Archambault au nom de toute la paroisse.

Après quoi la séance est levée. Signé. M. J. PALARDY, Président. Signé. T. BRODEUR, Secrétaire.

Mardi, le 21 du courant, sur la demande de ses paroissiens, le Rév. Monsieur Archambault célébrait une grande messe d'actions de grâces, pour remercier Dieu, de l'avoir conservé pendant quarante ans, curé de cette paroisse.

La foule était nombreuse, chacun avait voulu témoigner par sa présence, de son attachement à leur vieux curé, qui célébrait pour la dernière fois, sa dernière grande messe comme curé de cette paroisse. Au chœur, on remarquait plusieurs prêtres des paroisses voisines.

Après le service divin, et le chant du Te Deum, Monsieur le Docteur Palardy, suivi de la foule, s'approcha de la balustrade, et lut au curé l'adresse qui suit: Au Révérend Monsieur Louis Misael Archambault, Prêtre Chanoine au Chapitre de la Cathédrale de St. Hyacinthe. Révérend Monsieur,

Les événements changent avec la vie. Il y a quarante ans, vous arriviez jeune prêtre dans cette paroisse de nouvelle formation, au milieu d'une population peu dense, qui continuait les défrichements commencés. Depuis ce temps, des générations se sont succédées, et vous voyez autour de vous ce moment bien peu de ces anciens colons, qui avec vous ont ouvert cette paroisse.

Le temps a marché, et la mort a fauché vos anciens amis. Les jeunes ont donc remplacé les vieux mais à ces jeunes, on a laissé le présent avec l'avenir la tradition et la mémoire du curé.

Voilà pourquoi, au nom des anciens colons, au nom de toute cette paroisse, à l'occasion de votre démission comme curé de Saint Hugues, guidés par la reconnaissance, nous voulons vous exprimer en ce jour, les sentiments de notre cœur, et nos regrets de vous voir nous quitter et abandonner la direction de nos âmes.

Depuis quarante ans, nous avons eu le temps de connaître et d'admirer les belles qualités de votre esprit et de votre cœur, et le dévouement et la générosité qui ont caractérisés les œuvres de votre administration et comme pasteur et comme curé.

Sous votre habile direction, cette paroisse a grandi, et des monuments importants attestent votre travail et vos sacrifices. Vous avez bâti une église superbe, dont les beautés provoquent l'admiration des étrangers, qui de loin viennent la visiter, et la placent parmi les plus belles églises du pays.

Un couvent, sous la direction de Sœurs dévouées, répand déjà depuis un bon nombre d'années, dans nos familles pour l'avantage de nos jeunes filles, cette belle éducation qui prédestine la femme à une grande influence dans la société canadienne.

Cette maison, qui vous a coûté beaucoup d'argent et de travail, doit être considérée comme un grand bienfait pour nos enfants, et ajoutée à la gloire de notre pays. Par là, vous avez continué à perpétuer ce bon souvenir de l'église du Canada qui, au moyen de ces maisons d'éducation établies de ses mains et avec ses deniers sur la surface du pays, a conservé à la race canadienne-française, ce caractère national qui la distingue.

Ainsi donc, des liens bien grands se sont formés entre le clergé et le peuple, et il est important pour nous, que ces liens ne se détruisent jamais. L'avenir national en dépend. Mais cependant aujourd'hui, l'âge et les infirmités vous obligent d'en briser quelques uns.

Vous laissez le service actif, tout en demeurant au milieu de nous, avec l'enfant de votre cœur, votre fils adoptif, le Révérend M. Brown qui a été appelé par son évêque à vous remplacer dignement dans la direction de cette paroisse. Nous osons croire, que les liens du cœur, qui résistent même à la mort au malheur, se perpétueront avec vous et avec votre successeur, et que vous même, placé dans un autre milieu, goûterez encore parmi nous, de quelques instants de bonheur.

mes mains débiles, en des mains plus fortes et plus vigoureuses. Je ne manquai pas, de lui faire le plus grand éloge de votre foi, de votre attachement inviolable aux bons principes, à l'église et à ses ministres, de votre moralité, de l'union et de la concordance qui existent entre vous tous, ainsi qu'entre le pasteur et ses ouailles. Je vous remercie, dis-je à Monseigneur, ma cure dans un temps où j'en ai la douce confiance, pasteur et brebis peuvent se serrer la main dans une commune étroite de sentiments affectueux.

La démarche spontanée, que vous venez de faire, me prouve, que je n'ai pas trop présumé de vos bons sentiments à mon égard, et me remplit le cœur d'une joie bien vive, qui fera la consolation de mes vieux jours. Mais croyez-moi, s'il m'est pénible, comme il est toujours à tout homme actif et courageux de voir les armes tomber de ses mains affaiblies, s'il m'est pénible de voir se rompre des liens si chers, qui nous unissent pendant quarante ans, je m'en console par la pensée que je vais demeurer au milieu de ceux que j'ai tant aimés.

Ce qui me console encore et laissant la vie active, si conforme à mes goûts, c'est que comme vous le dites, je vais demeurer avec l'enfant de mon cœur, mon fils adoptif, le Révérend Monsieur Brown, que Monseigneur de St. Hyacinthe, vient de nommer pour me succéder comme curé de cette paroisse.

Enfant, comme nous, d'une des branches de la grande race celtique, de ce peuple irlandais martyr de sa foi, je l'accueillais à l'âge de onze ans, comme un père son fils, dans mon foyer dont il a embellie l'existence par ses vertus et ses éminentes qualités de l'intelligence et du cœur.

Pour payer son tribut de reconnaissance à la race canadienne, qui l'avait si bien accueilli, il a voulu consacrer neuf de ses plus florissantes années, à la fondation d'une magnifique paroisse canadienne à Troy, État-Unis.

Et en dernier lieu pour acquitter sa dette de reconnaissance envers moi, refusant des positions importantes, il a préféré venir se constituer mon aide, et mon appui dans la deserte de cette paroisse, voulant que je demeurasse curé jusqu'à ma mort.

Après de tels actes d'un dévouement si noble et si généreux n'ai-je le droit et même le devoir de dire à votre nouveau curé, "Oh! mon cher fils, vous êtes la gloire et la couronne de mes cheveux blancs. Je dépose avec bonheur les armes devant vous.

De ce jour je m'incline devant vous, et vous proclame le pasteur de ce troupeau qui m'est si cher, et le soutien et l'appui de ma vieillesse.

Mes chers paroissiens, que tous les sentiments de respect et d'amour filial, dont vous m'avez honoré pendant ma longue administration se reportent maintenant sur ce digne pasteur qui devient aujourd'hui, votre père spirituel chargé par l'église du salut de vos âmes.

C'est par là, que se réaliseront pour votre vieux curé, les souhaits d'heureux jours que vous venez de m'exprimer en votre respectueuse adresse. Vous m'adressiez du chaleureux remerciements pour avoir été cette paroisse d'une magnifique église.

Si à vos yeux, cette église parait avoir des formes qui dénotent de l'art, ce n'est pas à moi, qu'il appartient de le dire, puisque j'en suis le principal architecte. Mais ce que je puis et dois dire en justice, c'est que, si pour l'exécution des travaux de construction des édifices religieux de votre paroisse, église, couvent, presbytère et dépendances, j'ai été l'architecte, vous mes chers paroissiens, vous avez été les généreux fournisseurs, au moyen de réparations, casuel et autres offrandes et même de vos dimes fidèlement payées à votre pasteur.

Je dis vos dimes, car je crois devoir dire encore pour l'honneur de l'église, dont j'ai été pendant quarante ans, le représentant au milieu de vous, que je me suis (en père de famille) contenté durant ces quarante ans de labours incessants de la nourriture et du vêtement [habentes alimenta et quibus tegamur hinc contenti sumus.]

Vingt neuf piastres et cinquante trois centimes, reçues de vous en quarante ans, dime et casuel compris, j'ai économisé près de dix huit mille piastres dont un tiers a été employé aux œuvres diocésaines, et les deux autres tiers à la fondation de cette paroisse. Je me retire donc du ministère sans fortune, j'en éprouve une grande joie.

Car c'est vous, mes enfants spirituels, vous que j'ai baptisés, que j'ai tant de fois régénérés et consolés au saint tribunal, que j'ai nourris du pain céleste, dont j'ai sanctifiés les unions, et que j'ai constamment nourris de la parole de vie, c'est vous qui allez me nourrir encore, en continuant à alimenter de vos dimes et généreuses offrandes le foyer domestique de votre nouveau curé au sein duquel, je suis assuré de jouir de la plus filiale hospitalité.

Car je désire vivre et mourir au milieu de vous, et de cette église qui m'a coûté tant de labours et mon tombeau. Adieu! mes bien aimés paroissiens c'en est assez pour mes forces. Au ciel! un éternel rendez-vous!

Votre très affectueux père, L. MISSEL ARCHAMBAULT, Chanoine.

—Communiqué.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur, Dans ma dernière lettre je vous annonçais mon arrivée à Tours, au sein de la France. Rien de mieux mérité que ce nom donné à la Touraine. La campagne divisée entre une multitude de petits propriétaires, est par là même cultivée avec la plus grande perfection. Les champs sont marqués par des bornes en pierre, mais les clôtures sont inconnues; on ne les trouve ni le long des routes, ni entre villages. Celui qui veut faire paître ses animaux les fait paître; ainsi le système des bergers et des bergères subsiste-t-il encore dans toute sa poésie. Comme les troupeaux de chèvres sont peu nombreux, on les réunit sous les soins d'un gardien commun qui, moyennant une faible rémunération, les mène aux pâturages, les surveille durant tout le jour et, au moyen de chiens habilement dressés, les empêche d'entrer dans les vignes ou les blés. Ce métier est également exercé par des femmes de tout âge, qui utilisent leurs loisirs à divers travaux domestiques, la plupart filant avec le fuseau et la quenouille du bon vieux temps.

l'élevage du bétail est néanmoins un élément secondaire dans la culture de cette région. Les principales sources de richesse agricole sont la vigne, les fruits et les céréales. La vigne se plante en plein champ par rangs espacés, comme nous faisons pour le blé d'Inde. Les vignes rapportent au bout de trois ou quatre ans après avoir été plantées. Elles exigent un travail constant de la part du vigneron, qui doit sarcler et remuer le sol, lui donner de l'engrais de temps à autre, émonder les cepes etc., etc. Mais quand la récolte rend bien il est richement rémunéré pour son travail; un arpent de vigne donne en moyenne un revenu annuel de \$100 et même plus, suivant les vins dont la qualité varie à l'infini avec les terrains qui les produisent.

Les terres affectées aux cultures ordinaires sont admirablement bien tenues. Les labours d'été et la jachère, si peu connus au Canada, jouent ici un grand rôle comme moyen d'améliorer le sol. Avec cela les engrais sont économisés et multipliés par tous les procédés que la science agricole enseigne. Des fermiers paient plusieurs milliers de piastres à la ville de Tours pour avoir le droit exclusif d'enlever les fumiers et les boues des rues. Ceci se fait du reste avec toutes les villes de France. Sur les chemins ordinaires on voit les paysans ramasser, avec des paniers ou dans des brochettes, les engrais qui s'y rencontrent. Le cultivateur français économise non-seulement les engrais, mais encore son temps et son argent. Ici pas de temps de perdu et pas de folles dépenses pour acheter des objets de luxe. Je suis allé dimanche dernier entendre la messe dans un village; tous les paysans étaient en blouse et en sabots; même le sacristain qui distribuait le pain bénit portait cette chaussure économique. Cependant beaucoup parmi ces gens, qui méconnaissent ainsi le luxe, sont à l'aise et prétent même de l'argent. Les jeunes gens des deux sexes s'habillent sans plus de prétentions que les personnes âgées, ce qui permet à la jeunesse de se passer sans entraver la ruine des parents. Que de leçons notre population rurale pourrait venir puiser ici!

Grâce à cette intelligence qui domine dans l'agriculture et dans l'administration domestique, le bien-être et l'aisance régissent dans les campagnes de la Touraine. Avec deux ou trois arpents de terre à lui, et une maisonnette en pierre à l'ombre du clocher du village, le paysan vit plus heureux qu'un de nos cultivateurs canadiens possédant cent arpents mal cultivés, et des dettes contractées pour subvenir aux exigences du luxe.

La ville de Tours, paisiblement située au sein de ces riantes campagnes, attire beaucoup d'étrangers dans ses murs, surtout des anglais. Elle possède une cathédrale qui passe avec raison, pour une des plus belles de la France; du sommet des tours, hautes de 200 pieds, on aperçoit le plus beau paysage qui soit au monde. Plusieurs ruines antiques excitent le plus grand intérêt: des débris de murs romains rappellent les exploits de Jules César, lors de l'invasion qu'il fit pour conquérir les naturels du pays appelés Turones. On voit encore sur une éminence une tour qui s'élève à l'endroit où le célèbre conquérant avait fait son principal campement. De l'ancienne basilique de St. Martin il reste deux tours et des parties de fondation, au milieu desquelles est conservé le tombeau du grand thaumaturge des Gaules. Une de ces tours porte le nom de Charlemagne: elle sert de rendez-vous à des blanchisseuses qui occupaient la base, lors de sa visite, et en faisaient un vrai tour de Babel par leur babil mêlé au bruit des battoirs.

Tours fut la patrie du philosophe René Descartes: on lui a élevé une statue en marbre sur la place, avec cette inscription: Je doute, donc j'existe. A côté on vient d'ériger, avec beaucoup de pompes, une autre statue en mémoire de l'auteur des Faits et dits du Géant Carquois et de son fils Pentagruel. Ce sont les libres penseurs qui ont organisé cette démonstration en l'honneur de Rabelais qui, dans son temps, professa des idées très libérales et même mena, dit-on, une vie assez libérale pour mériter plus d'une fois la censure de ses supérieurs ecclésiastiques. Ces mêmes libres-penseurs qui viennent de faire l'hypothèse d'un prêtre qui faillit à son devoir, font tous leurs efforts pour empêcher la reconstruction de la basilique de St. Martin, pour laquelle une souscription a été commencée par Mgr. Guibert. Tout cela peint bien la canaillerie du parti de l'irréligion.

À deux pas de la ville se trouvent les derniers débris du château de Plessis-les-Tours. Des excavations récentes ont mis à découvert les fameuses obliettes où Louis XI expédiait d'une façon si sommaire, ceux qui portaient ombrage à son autorité: on voit encore le cachot où ce monarque fit enfermer, dans une cage de fer, le malheureux cardinal la Ballu.

Il faut vous dire que le séjour de Tours n'a été particulièrement agréable; je m'y suis trouvé non-seulement en pays de connaissance, mais même en famille, puisque des parents m'y attendaient pour me recevoir avec la plus sympathique, la plus chaleureuse hospitalité. Monsieur Henry Chisoyne-Duval, le principal représentant de ma famille dans ce pays de mes aïeux, et sa jeune épouse, une aimable et patriotique fille de la Lorraine, furent pour moi d'une bonté et d'une obligeance capables de me faire oublier la patrie absente, si c'est été possible. Ce fut avec la plus sensible émotion que je dis adieu à ce doux oasis de l'amitié pour continuer ma route à travers ce désert d'indifférence, qui nous entoure plus ou moins en pays étrangers.

Après avoir visité plusieurs communes de la Touraine pour y étudier de près l'agriculture et les mœurs du pays, après avoir salué les ruines de plus d'un vieux château du moyen-âge que l'on rencontre dans presque chaque village, je me dirigeai vers l'ancien Anjou et j'allai passer quelques instants dans la paroisse d'où partit mon ancêtre pour aller s'établir au Canada. J'ai prié et entendu la messe dans l'église même où il fut baptisé; et un examen dans les registres de la mairie confirma et compléta les recherches généalogiques que j'avais faites jusqu'ici. Cette paroisse, appelée Channay, fait actuellement partie de l'arrondissement de Tours, mais dépendait de la Province d'Anjou avant la révolution. La construction de son église remonte au XIIe siècle; c'est une vraie relique du moyen-âge. M. le Curé et M. le Maire ont été d'une extrême complaisance pour moi. Mon arrivée et le but de mon voyage firent sensation dans le village: les principaux habitants vinrent à mon hôtel pour saluer en moi un consoyent et parler du Canada auquel la circonstance les portait à s'intéresser naturellement.

De Channay je gagnai Cinq-Mars, où on voit les ruines du château du chevalier de Cinq-Mars, mis à mort par ordre de Richelieu, qui fit en même temps démanteler le château. Ces ruines servent comme bases de fermes et sont occupées par un paysan, qui ne songe guère aux souvenirs qu'elles évoquent. J'en ai détaché un morceau de taille pour ma collection. A quelques pas de là, sur une éminence qui domine toute la vallée de la Loire, se dresse une espèce de monument funèbre de construction romaine, qu'on appelle la Pile. On pense que cinq guerriers romains y furent enterrés, et que c'est de là qu'est venu le nom de Cinq-Mars donné au bourg voisin.

De Cinq-Mars je me rendis à Angers qui n'offre rien de particulièrement intéressant; aussi, après quelques heures d'arrêt, je repris le chemin de fer pour Nantes, où je séjourne depuis une semaine. La ville de Nantes, qui possède une population de 122,000 âmes, est bâtie sur la rive droite de la Loire et sur quelques îlots reposant dans le lit de ce fleuve. Elle est le centre des campagnes bretonnes et vendéennes, dont l'esprit religieux est si bien conservé, et offre au touriste les plus intéressants souvenirs. Je loge à côté du château de l'Herminie, qui servait de résidence aux anciens ducs de Bretagne et dans lequel Henri IV rendit, le 30 avril 1598, le célèbre édit permettant aux calvinistes le libre exercice de leur religion. Les personnalités les plus importants séjourneront dans ces murs, dont la fondation remonte au XIe siècle. C'est là que fut jugé et condamné à être brûlé le fameux maréchal de Retz, dont les crimes atroces donnèrent naissance, dit-on, au conte de la Barbe-Bleue. Malgré son haut rang, il fut exécuté sur la prairie de la Madeleine au milieu d'une foule immense, plein du plus profond repentir. J'ai visité le lieu de son supplice, ainsi que le dossier de son procès conservé à la préfecture.

Une longue et belle promenade publique, qui traverse la ville dans sa partie la plus importante, renferme les statues d'Olivier de Clisson et de Bertrand Duguesclin, deux des plus illustres chevaliers du XIVe siècle, ainsi que les statues d'Arthur III, duc de Bretagne et de la Duchesse Anne, reine de France. Enfin le milieu de la promenade est ornée de la statue de Louis XVI: ce monument est bien l'expression du sentiment royaliste qui domine encore dans ce foyer de l'ancienne et héroïque chouannerie.

Nantes fut le théâtre des plus affreuses cruautés en 1793. La guillotine fut érigée en permanence sur la place du Bouffay et les flots de sang que la Terreur y fit couler rougèrent le cours de la Loire, dans lequel, pour aller plus vite en besogne, on pratiquait des noyades en grand au moyen de bateaux à soupape ainsi que l'infamie et sacrilège exécution appelée mariage républicain. On ne peut voir des lieux témoins de tant d'horreurs sans éprouver des serremments de cœur et sans verser quelques larmes au souvenir de si nobles martyrs du devoir et de la loyauté. Dans la musée archéologique on conserve un canon venant qui servit à cette lutte appelée guerre de géants par Napoléon ainsi que le sabre qui portait le brave des braves, l'intrépide général Charette.

Le cathédrale de Nantes occupe l'emplacement d'un temple élevé autrefois par les Druides. Détruite à plusieurs reprises par les invasions, elle fut reconstruite avec ses dimensions actuelles au 15ème siècle, comme l'atteste cette inscription qu'on lit sur la porte:

L'an mil quatre cent trente quatre A my avril sans moult rabatre, Au portail de cette église Fut la première pierre assise.

L'intérieur est orné de tableaux, de statues et d'ex voto qui attestent la foi vive des bretons. Deux mausolées en marbre, véritables chefs-d'œuvre de sculpture, sont placés de chaque côté du maître-autel l'un à la mémoire des derniers chefs de la famille de Bretagne et l'autre à celle de l'illustre défenseur du pouvoir temporel, le général Lamoricière. Dans une chaise très-riche est déposé le crâne de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, qu'on est admis à vénérer sur permission spéciale.

J'aimerais à vous parler des campagnes environnantes, au sein desquelles je fais des visites presque chaque jour; mais le temps me manque en ce moment. Dans quelques heures doit partir pour Lourdes un immense convoi de pèlerins recrutés parmi les bretons et les vendéens, avec plusieurs évêques et un nombreux clergé en tête. Spécialement invité à en faire partie, je ne veux pas manquer l'occasion de visiter, en aussi précieuse compagnie, le célèbre sanctuaire de Marie Immaculée.

Tout à vous, J. A. CHICOYNE. Nantes, 30 août 1880.

Poëles! Poëles!! Poëles!!! CHEZ RAYMOND & FRÈRE. Poëles à Fournaux de 2) et 3 pieds. Poëles à cuisine en grande variété. Vieille fonte prise en échange.

Nouvelles Générales.

Forgerons! Assortiment de fer le plus complet. Achats à Pince, à Lisse et à Ressort, Clous à cheval, Fers à bras, Rapas, Charbon de première qualité. Le tout à bas prix; chez RAYMOND & FRÈRE.

Le soussigné est heureux d'annoncer qu'il vient d'ajouter à son magasin une boutique de tailleur de première classe, sous la direction de MM. Brin et fils, qui apporteront aux commandes une attention toute particulière. EUSEBE MORIN.

Le train immergé dans la Tay—L'effrayant récit qu'on va lire est la transcription d'une conversation de M. James Ford, ingénieur chargé des sondages de la Tay pour l'extraction du train qui fut précipité l'an dernier dans les flots à l'embouchure de cette rivière:

"Ma première descente, a dit M. Ford m'a amené à la tête du train. Le corps du mécanicien était debout au-dessus de la locomotive, à laquelle il était accroché par les pieds.

Le courant l'inclinait légèrement et, parfois, il se mouvait lentement de droite à gauche, comme une plante sous-marine. Ses yeux étaient restés grands ouverts. Il était facile de voir que le malheureux serait très-humblement remonté à la surface, si son pied ne se fut pris, par une fatalité, entre deux manipulateurs de cuivre.

"Le chauffeur, lui, avait la tête broyée, et était à demi-enseveli sous le charbon qui s'était éroulé sur lui.

"Dans le wagon-poste, il y avait trois employés, tous trois pressés contre la portière à coulisses, qu'ils avaient pu faire glisser de quelques centimètres dans sa rainure, lutte surannée pour la sortie avait eu lieu entre eux, et l'un des trois avait crispé ses deux mains autour du cou de celui de ces camarades qui tenait la poignée.

"Dans l'un des compartiments du premier wagon, six personnes, une famille probablement, occupaient les six places. Par un étrange hasard, la mort après la chute, les avait fait retomber dans leurs places. Leurs figures avaient perdu toutes contractions et ils restaient là, immobiles, dans leur wagon éroulé.

"Hors du second compartiment flottait un corps retenu par la tête, qui s'était trouvée saisie par la portière brisée. Ce corps était celui d'un officier. Ses vêtements étaient déjà tous rougés par les cratées de la Tay. De sa poitrine, sortait la moitié du long corps d'une anguille qui battait l'eau lentement.

"Le second compartiment du second wagon était celui qui présentait le spectacle le plus horrible. La lumière électrique fit apercevoir à M. Ford, à travers les glaces opaques de l'eau tout un chaos de corps écrasés les uns contre les autres. Il y avait un bébé, tout aplati et démesurément large, tandis qu'une femme presque complètement fendu en deux, ne tenant plus que par la partie supérieure du corps. Des poissons passaient et repassaient à travers ces débris, et continuellement, par les portières fracassées s'échappaient des bulles d'air qui montaient lentement à la surface."

De cet épouvantable voyage, M. Ford rapporta le sac aux dépêches. Il lui fallut plus de huit jours avant qu'il osât recommencer sa descente. Il lui avait été impossible, pendant les quarante huit premières heures, de manger ou dormir.

Tweed! Tweed!! Tweed!!! Grand choix à bas prix. Etouffes à Capots et Manteaux, Châpes, Châles, Couvertes, etc., Chapeaux de Faille, Lainne et Toile du pays prise en échange, chez RAYMOND & FRÈRE.

Un nouveau assortiment de tweed vient d'être reçu au magasin de EUSEBE MORIN le tout sera vendu à moitié prix et le tallage sera fait gratis par M. Brin et fils.

Invention utile.—M. Ernest Fortin, fils de Aldéric Fortin, inspecteur des cuirs à Québec, se propose de partir prochainement pour Ottawa et les États-Unis, dans l'intention de faire breveter un appareil à toiser le cuir, dont il est l'inventeur. Cet appareil qui se nomme "Cuiramètre", est destiné, comme son nom l'indique, à donner la superficie du cuir dont la majeure partie se vend carré. La manière d'arriver à ce résultat, était un véritable problème à résoudre; il s'agissait de rien moins que de remplacer un calcul mental très-difficile par un mécanisme très-ingénieux et à la portée de tous. Après mille efforts infructueux, M. Fortin en est enfin arrivé à ses fins, et le tout maintenant ne laisse plus rien à désirer.

Le "Cuiramètre" a été accepté avec joie par les croyoyers, auquel l'ancien procédé à mesurer le cuir ne donnait pas entière satisfaction, étant sujet à des erreurs le plus souvent à leur préjudice.

De plus le "Cuiramètre" sauvera de les intrépides des acheteurs par le moyen d'un régulateur qui donne dans une juste limite la quantité de cuir qu'il y a. Ainsi nous croyons pouvoir affirmer que sous tous les rapports le "Cuiramètre" est une invention de grande utilité: en outre, il témoigne d'un génie de premier ordre, et très rare à cet âge surtout: l'inventeur n'ayant que vingt ans! Nous ne mettons pas en doute que l'appareil de M. Fortin sera adopté par tous les manufacturiers et inspecteurs de cuir du Canada et des États-Unis. Le "Cuiramètre" fonctionne depuis un mois à l'Inspection des cuirs à Québec, No. 14, rue, Arago, où le public est prié de venir s'assurer de la grande exactitude de succès qui va couronner cette remarquable invention.—L'Événement.

Ouvrages.—Nous apprenons qu'entre les ouvrages dont nous avons parlé il y a quelques jours, M. Benjamin. Suite doit paraître prochainement deux volumes nouveaux, dont l'un, de 300 pages, contiendra la vie de Varennes de la Vérendrye, le célèbre découvreur du Nord-Ouest, et contiendra tous les documents qui ont été mis au jour plusieurs années en arrière sur les travaux de ce personnage, et de l'autre intitulé Les Canadiens (devant paraître à Paris) qui en formera une série de quarante articles qui décrivent le type de notre race sous la plupart de ses aspects.

Pont.—Le pont de la rivière Chaudière sera complété avant la mi-novembre, et sera ouvert au public.

ACTUALITES.

Chaussures! Chaussures!! Congress et Bottes pour hommes, Congress et Bottines pour femmes, chez RAYMOND & FRERE.

Autel.—A l'exposition de Montréal on remarque dans le palais de l'industrie un maître-autel destiné à la Cathédrale de St. Hyacinthe.

Furnham.—Dans le courant de la semaine prochaine le site de la nouvelle fabrique de Sucre de betteraves à Furnham sera choisi par l'ingénieur de la compagnie et de suite les travaux de construction vont commencer. C'est une nouvelle qui réjouira tous les amis de l'industrie agricole en cette province.

Visite.—Mgr. l'Archevêque Taehé, de St. Boniface, Manitoba, doit visiter en novembre prochain Ottawa, Montréal et St. Hyacinthe.

En voyage.—On nous informe que M. Faucher de St. Maurice qui était en Europe depuis quelque temps vient de partir pour l'Algérie.

Déménagement.—Le gouvernement fédéral a acheté à Québec, la rangée de maisons qui s'adossent au cap sous la citadelle vu le danger causé par les éboulements qui arrivent de temps en temps en cet endroit. Les occupants de ces maisons déménagent.

Action en dommage.—M. Frédéric Houde, rédacteur du Nouveau Monde, de Montréal, vient d'intenter une poursuite en dommages contre M. Ludger D. Davernay, du Courrier de Montréal. Sa réclamation est de \$1,000. Cette poursuite est un incident d'une polémique engagée depuis quelque temps entre les deux journaux susdits.

Progrès.—Nous apprenons avec un sensible plaisir que nos entrepreneurs et industriels concitoyens, O. Chalifoux & fils, vont augmenter considérablement la sphère de leur action, en ajoutant une vaste fonderie à leur établissement actuel. Outre la fonte de toute sorte qui se présentera, ils exécuteront des machines spéciales, pour lesquelles il y a un bon marché, car il n'existe qu'un seul établissement de ce genre en Canada. Nous souhaitons plein succès à ces entrepreneurs industriels.

M. de Lalonde, délégué français, part prochainement pour Manitoba, qu'il désire visiter avant de retourner en France.

Le Figaro nous apprend que M. Emile Zola a été mis à la porte de la rédaction du Voltaire. La direction de ce journal a été chassée de l'approbation donnée par M. Zola à des écrits immondes publiés par le Gil Blas. Il faut que la chose soit bien grave pour avoir scandalisé le Voltaire qui n'a pas rougi d'avoir publié Nina le roman pornographique de Zola.

Frégate française.—La Clorinde a quitté Terre-Neuve le 10 du courant, pour le Labrador. On pense qu'elle va ensuite remonter le fleuve jusqu'à Québec.

Industrie.—MM. I. Fréchette et Aug. Chagnon viennent de conclure des arrangements qui nous assurent la reprise de l'industrie si importante que M. Chagnon exploitait en cette ville. Nous croyons même que la bâtisse pour la fonderie est en voie de préparation et que dans un mois d'ici il y aura des marchandises prêtes pour le commerce. Succès à cette industrie.

Soirée Dramatique et Musicale.—Dimanche, le 26 courant, les amateurs de St. Simon doivent donner une soirée dramatique et musicale. Les recettes seront au profit des incendiés de Bagot. Sans doute tous répondront à l'invitation; c'est de la charité que nous sommes appelés à faire, tout en s'amusant. Que tous se donnent rendez-vous au village de St. Simon pour dimanche soir.

Changements opérés dans le clergé du Diocèse de Québec, depuis le 1er Janvier 1880

M. L. G. Auclair, du vicariat de St. Joseph de Lévis, au collège de Lévis.

M. James Ballantyne, du séminaire de Québec, au vicariat de St. Paschal.

M. F. X. Bélanger, du séminaire de Québec, au vicariat de l'église St. Jean Baptiste de Québec.

M. Adolphe Blanchet, des cures de St. Perpetue et St. Pamphile à celle de St. Pamphile.

M. L. A. Boissinot, au vicariat de Beauport.

M. J. Boulot, du vicariat de la Rivière du Loup [Fraserville] à celui de St. Philippe de Néri.

M. P. de B. Boutin, au vicariat de St. Ambroise.

M. Jos E. Breton, au vicariat de St. Basile.

M. C. S. Brochu, de la cure de St. Magloire à celle de St. Denis.

M. P. N. Bruchési, professeur au grand séminaire de Québec.

M. Benj Demers, du vicariat de St. Elzéar à la cure de St. Gilles.

M. D. Pampalon, au vicariat de St. Michel.

M. J. Ed Parent, au vicariat de St. Croix à la cure de St. Magloire.

M. Ludger Péresse, du vicariat de St. Philippe de Néri à la cure de St. Perpetue, avec la mission de St. Benoit du Trac Noir.

M. Wenceslas Plaisance, du vicariat de la Rivière du Loup [Fraserville].

M. J. Oct Simard, de la cure de la cathédrale de Rimouski au petit séminaire de Québec, comme assistant directeur.

M. Homère Tanguay, au vicariat de St. Jean-Port-Joli.

M. Ls. O. Tremblay, professeur au collège de St. Anne.

MM J B Blouin, Ans Boucher et Geo Talbot se retirent temporairement du ministère pour cause de santé.

C. A COLLET, Ptre. Secrétaire.

Archevêché de Québec, 17 septembre 1880.

Nouvelles Locales.

PIANOS WEBER DE KINGSTON.

St. Hyacinthe, Août 27 1880. J'ai eu le plaisir d'examiner cette après-midi chez M. Perrault, un piano sortant de la manufacture Weber de Kingston. Ayant eu l'occasion de voir et d'entendre bon nombre de ces pianos à St. Hyacinthe et ailleurs, je crois pouvoir dire qu'ils sont excellents sous tous les rapports et de beaucoup supérieurs aux pianos américains en général. Ce sont des pianos de durée, conservant bien l'accord et qui n'exigent que peu d'entretien. Le piano sur lequel j'ai joué cette après-midi, réunit, je crois, les qualités indispensables à tout bon instrument. Son riche et moelleux, tendre, léger et délicat. Le mécanisme fonctionne très bien et l'intérieur me paraît construit très solidement. Aussi, c'est avec la plus grande satisfaction que je recommande les pianos Weber de Kingston, surtout aux maisons d'éducation; car ce sont des pianos de durée.

On peut se les procurer à St. Hyacinthe à la meilleure condition qu'à Montréal en s'adressant à J. E. PERRAULT marchand et agent pour la vente de ces pianos. ALCIBIADE BEIQUÉ. 9 80-6-p.m.

Nouvelle Boutique.—Mr. L. Charbonneau vient d'ouvrir sa manufacture de Crackers et Candy, et il vendra aux prix de Montréal. Il remercie ses nombreuses prières et compte sur la continuation de leur encouragement.

Il reçoit tous les jours des fruits nouveaux, Pommes, Raisins, Prunes, Poires, Pêches, etc., de même que des Huîtres de Baltimore. Après tout cela nous fumons son Cigare Success qui est magnifique.

La Co. de Ceintures Voltaïques, Marshall, Mich., enverra ses célèbres ceintures Electro-Voltaïques aux souffrants, pour 30 jours à l'essai. Guérison prompte garantie. Ils tiendront à leur parole. Ecrivez leur sans délai. 15, 10, 7, 12, 4.

Huitres! Oysters! — M. V. AMATEUR.—F. D. RENAUD Confiseur, recevra tous les jendis soir des Huîtres Fraîches de Baltimore. Aussi Biscuit, Fruits, Noix, Sucrières, Joints d'Enfants, Pipes en Benne de Mer et en Bois, Tabac, Cigares.—11-8-80.

Meres! Meres!! Meres!!! Etes-vous troubles la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi allez chercher tout de suite une bouteille du SROP CALMANT de MME. WISLAW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce SROP ne vous dira pas aussitôt qu'il met de son côté les intestins, donne le repos à la mère soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets sont dans tous les cas et agréables à prendre il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque boîte, telle. Exigez la véritable qui porte le fac-similé de CURTIS & PENKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens, 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

Différentes causes, l'âge avancé, les reins faibles, la maladie, les dérangements et la prédisposition héréditaire, tendent à rendre les cheveux gris, et chacune de ces causes en détermine la chute prématurée.

L'AYER'S Hair Vigor rend aux cheveux devenus gris ou fanés leur couleur naturelle, brune, blonde, châtain ou rouge. Il adoucit le cuir chevelu en le nettoyant et en lui donnant une action saine.

Il enlève les pellicules et guérit les affections causées par l'exsudat des humeurs. Il arrête la chute des cheveux, et produit une nouvelle croissance dans tous les cas où les follicules ne sont pas détruits et où les glandes n'ont pas été affectées.

Les effets en sont incomparables sur les chevelures faibles ou malades, et quelques applications suffisent pour leur rendre le brillant et la vigueur de la jeunesse.

Sûr et inoffensif dans son emploi, l'AYER'S Hair Vigor est sans rival pour le chevelure et spécialement estimé pour le lustre doux et la richesse du ton qu'il donne aux cheveux. Il ne renferme ni huile, ni teinture, et ne déteint pas sur la toile; de plus, il adhère longtemps aux cheveux, auxquels il conserve la fraîcheur et la force.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., U. S. Chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens.

Toux.—Les Pastilles Bronchiques de Brown sont employées avec avantage pour soulager la toux, maux de gorge, enrouements et affections bronchiques. Depuis trente ans ces pastilles son en us, avec un encouragement qui augmente chaque année. Elles ne sont pas nouvelles, elles ont été en très-grand usage par la génération passée, elles ont pris place dans les rangs bien mérités des remèdes à la mode de notre siècle.

LA GORGE.—Les Pastilles bronchiques de Brown agissent directement sur les organes de la voix. Elles ont un effet extraordinaire sur tous les degrés de la gorge et du larynx—rétablissant un timbre de voix ramolli par le froid ou par avoir trop parlé, et ramène une diction nette et distincte. Les orateurs et les chanteurs les trouvent très-utiles.

LA TOUX, RHUME, CATARRHE ou MAUX de gorge exigent une attention immédiate. Si vous les négligez ils se changent en maladie de pomons incurable. Les Pastilles bronchiques de Brown, sont un remède presque infaillible contre eux. Il y a des limitations offertes en vente qui sont le plus souvent dange eux. Les véritables pastilles bronchiques de Brown sont vendues en boîte.

CEINTURES, CASQUETTES D'ECOLIER Chez F.-X. BLANCHETTE. 18 Août 1880. sc

St. Hyacinthe 27 août 1880. F. BARTELS, Ecrl., Agent de la compagnie d'Assurance La Citoyenne.

Monsieur.—Veuillez accepter mes sincères remerciements pour le prompt et entier paiement (quoique dû que le 24 octobre prochain) de la réclamation de \$1,000 que j'avais contre la Compagnie dont vous êtes agent, suivant Police No. 873 sur la vie de mon défunt mari, M. Charles Larivée.

CELINA BERNARD.

Dépêches Télégraphiques. Québec, 22—Leit-col. Baby, récemment arrivé d'Europe, où il était allé négocier un emprunt pour la construction du chemin de fer du lac Saint-Jean, entretient les plus belles espérances du résultat de ses négociations.

Paris, 22—Waddington a dit, rapporté-t-on, qu'aucune proposition formelle d'alliance avec la Russie contre l'Allemagne ne lui a été faite, mais qu'une proposition a été faite à Gambetta, par un grand-duc russe qui a passé à Paris, et que Gambetta a répondu: Nous verrons.

Le correspondant du Times à Paris, écrit à ce journal que la chute de M. Froyenet est dû à sa politique étrangère, et qu'elle a été résolue le jour où il s'est opposé à la mission du général Thomassin en Grèce, et plus définitivement encore lorsqu'il a répondu au programme excitant de Cherbourg par le programme pacifique de Montauban.

Québec, 23—Une dépêche de St. Romuald dit que le feu s'est déclaré hier soir vers 9 heures, à la manufacture d'allumettes de Howard.

New York, 23—Une dépêche de Chicago annonce que samedi dernier madame Hazzard, de Monticello, a donné le jour à cinq enfants qui ne semble demander qu'à vivre.

Paris, 22—La presse française est presque unanime à accuser Gambetta d'avoir causé la présente crise, et d'avoir troublé la tranquillité du pays. A l'exception de deux ou trois journaux, toute la presse proteste violemment contre l'intervention impulsive de personnes irresponsables, et conclut que la seule solution possible est que Gambetta devienne premier ministre. Les amis les plus intimes de Gambetta sont aussi de cet avis.

M. Ferry a réussi à compléter son cabinet, et garde pour lui le ministère de l'Instruction. Les autres portefeuilles sont distribués comme suit:

Carot, travaux publics. Amiral Clouet, marine. Barthélemy Saint Hilaire, affaires étrangères.

Le nouveau département séparé des cultes est donné à M. Devès, président de la gauche pure.

Ces nominations tendent à confirmer la croyance que le ministère n'est que transitoire.

Londr, 23—Une dépêche de Shanghai annonce que des troubles sérieux se sont élevés à Canton, où la populace a attaqué la mission catholique. La milice a dispersé l'émeute, mais seulement après que plusieurs missionnaires eussent été blessés. Les résidents européens sont menacés par les émeutiers.

A propos de la crise ministérielle, tous les journaux allemands sans distinction d'opinion, expriment leurs défiances à l'égard de M. Gambetta et les craintes qu'il leur inspire.

FROMAGE. Prix des Marchés. Montréal, 24 Sept. 1880.

Fromage en gros, 12 1/2 à 13 cts. par livre. Liverpool, 24 Sept. 63s. 0d par cent.

MARIAGE. Mardi le 21 courant à l'église paroissiale de St. Hyacinthe, le révérend L. L. Boyvin, curé d'Ély et frère de la mariée, donna la bénédiction nuptiale à Joseph Emile Larocque, cer. médecin de Melone, N.Y., et demoiselle Marie Dece Boyvin, de St. Hyacinthe.

Les meilleurs souhaits des nombreux amis de cet heureux couple l'accompagnent.

DECEZ. A St. Antoine le 23 du courant, M. Pierre Gravel, à l'âge de 70 ans 11 mois, mourut subitement d'une maladie de cœur. Il était l'oncle du grand vicaire Gravel de l'Évêché de St. Hyacinthe, et cousin du rév. Elp. Gravel, chanoine, curé de la paroisse de St. Hyacinthe-LeContesseur. Ses funérailles auront lieu à St. Antoine Dimanche matin. R. I. P.

AVIS. EST par le présent donné que LUNDI, le 27 SEPTEMBRE courant, à DEUX heures P. M., il sera procédé à la vente publique au plus haut et dernier enchérisseur, de QUINZE LOTS de CIMETIERE.

Pour le Conseil d'Administration, E. GRAVEL, Ptre., Curé. St. Hyacinthe, 22 Septembre 1880.

UNIVERSITÉ LAVAL. L'ouverture des cours aura lieu, MARDI, le 5 d'OCTOBRE. Les pensionnaires rentrent la veille. P. ROUSSE, Ptre. Sec. U. L. 22 Septembre 1880.

Cheval et Voiture volés. Le 18 du courant dans l'après-midi, le soussigné est que jument sous poil noir de volée, devant l'église de la paroisse de St. Hyacinthe, elle a deux ring-bones aux pattes de derrière. Elle était attelée sur un buggy blanc, les ressorts sur le long, attelage blanc un peu vieux. Il y avait une chappe de laine dans la voiture. Le tout est disparu entre midi et quatre heures de l'après-midi. Celui qui en informera le soussigné ou le chef de police de cette ville sera généralement récompensé. DIDACE BLANCHARD, St. Damase. 20 Septembre 1880.—3f

A VENDRE. Le soussigné offre en vente ses moulins à farine avec trois moulanges en bon ordre, Smolh patenté; à carder la laine, 2 foulons, presse, etc., etc, à scie, à b. réaux. Ces moulins sont mus par l'eau, et la vapeur à défaut d'eau. L'énergie 14 mille des stations des deux lignes de chemin de fer, St. Est et Lac Champlain et St. Laurent; 14 mille de l'église de St. Guillaume dans le Township d'Upton. Aussi vingt arpents de terre en superficie. Conditions des plus faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire, JOB L'HEUREUX, St. Guillaume d'Upton. 14 9-80—Omp

CHEVAL VOLE!!! Dans la nuit du 5 courant, un cheval couleur caturé, crinière et queue blanches, ferré des quatre pattes, hauteur environ 4 pieds 11 pouces fut volé dans la paroisse de St. Jean Baptiste, en même temps un vieux harnais et un vieux wagon. Celui qui informera notre chef de police, ou M. Paquette, hôtelier de Ste. Madeleine, ou le propriétaire soussigné, sera généralement récompensé. J. B. GABOURY, St. Jean-Baptiste de Rouville. 6 Septembre 1880. 1-8.

O. CHALIFOUX & FILS MACHINISTES ET Fabricants de Machineries Agricoles. Rue Cascades, St. Hyacinthe, P.Q. Spécialités.—Moulin à battre la grain; Rateaux à dents d'acier, déchargeurs seuls (Tiger) Cribles. Ces Machines ont remporté les premiers Prix à l'Exposition de Toronto en 1872. Aussi, Herse patentée de Shupe, et Moulin à scier les Billots. Agents.—Amédée Fréchette, hôtelier, St. Césaire; Joseph Gagné, curé, marchand, St. Antoine; Joseph Béland, curé, Richmond; J. He. Beaudry, St. Marc; Michel Bernard, St. Machias; Heury Picotaine, curé, Belœil.

Annouces Nouvelles. OLD RIP Le Tabac à Fumer coupe long Est doux, moelleux, odoriférant et agréable. La fumée est froide et dure deux fois comme le tabac ordinaire. ALLEN & GINTER, Manufacturers, Richmond, Virginia.

Le Remède Infaillible est le HAILSEN GRAND SPECIFIC DANONIS. Vieux remède Allemand, composé de végétaux dépendieux. Guérison certaine des Douleurs Nerveuses, Faiblesses et les misères causées par les Exces. Pamphlet envoyé gratis décrivant ces maladies HAILSEN est vendu par tous les Pharmaciens \$2 la boîte, ou envoie par la poste par A. DELAPOSTOLLE, Chimiste, agent pour le Canada, 346 Church St., Toronto.

ANNONCEURS! Demandez notre liste de journaux locaux. Geo. P. Rowell & Co., 10 Spruce Str et, N.Y.

Hotel à Louer. La magnifique bâtisse présentement occupée par M. Pierre Chicoine comme Hôtel de Première Classe, située en face de la station du Grand Tronc, sur la rue Laurabouche. La maison est spacieuse, à trois étages en briques, avec une belle cour, de vastes écuries, etc., etc. Tout est prêt pour un hôtel. M. Chicoine vendra aussi son ménage à des conditions faciles et modérées. S'adresser sur les lieux au soussigné, PIERRE CHICOINE, St. Hyacinthe, 9-80—2m

LIBRAIRIE DU SACRÉ-CŒUR. J'informe respectueusement le public, que je viens d'ouvrir une Librairie, [Bâtisse Pagnuelo] Rue Cascades, St. HYACINTHE

Voulant faire de ma maison, un établissement de première classe, je n'ai reculé devant aucune dépense. Je suis allé en Europe, et ai pris des arrangements, qui me permettront de fournir tout article aux prix de Paris. J'attire tout spécialement l'attention des Messieurs du Clergé, des Communautés Religieuses et des hommes de profession, sur l'avantage du système suivant pour l'acquisition des ouvrages de Théologie, Droit Canon, Livres pour Bibliothèques Paroissiales, Droit Jurisprudence, Médecine, Histoire, Beaux Arts, etc., etc.

Je pourrai faire venir immédiatement de France, tous les ouvrages que l'on désire. Je les comptera! aux prix du catalogue, et qui sont ceux que l'on paie en France, le franc français compte à 20cts de notre monnaie. A l'arrivée des ouvrages, on aura à me payer les frais de douane et transports, le langage de la commande, sera divisé en quatre paiements, dont l'oncaisera! chaque mois. On peut se convenir d'immenses avances de ce système, on songent qu'il n'y a aucun bénéfice d'intermédiaire à payer, et que les livres coûtent ce qu'ils coûtent à Paris. Une remise libérale est accordée pour du comptant. Les catalogues seront adressés à toute personne qui en fera la demande, on est prié d'indiquer le genre d'ouvrage, afin de rendre plus facile l'envoi des catalogues. Spécialité: Encadrement de gravures à des prix modérés. Une visite à mon établissement est respectueusement sollicitée. L. A. CHOQUET, St. Hyacinthe, 15 juillet 1880.—3p18cm

CHAUSSURES ET HARDES FAITES. L. N. LUSSIER & CIE., Viennent d'ajouter à leur Magasin de Chaussures un Département nouveau, celui des HARDES FAITES. L'assortiment est des mieux choisis et ne laisse rien à désirer quant à la qualité des Etoffes, l'élégance de la coupe et la durée de l'ouvrage. SURTOUTS VESTES PANTALONS PARDESSUS En DRAPS et en TWEEDS, confectionnés d'après les dernières modes américaines. MANCHANDISES NOUVELLES RECUES TOUTES LES SEMAINES. S'il vous faut un habillement neuf, n'oubliez pas le Magasin Populaire de L. N. LUSSIER & CIE., C'est là que vous achèterez à votre goût et à Bon Marché.

CHAUSSURES! Notre assortiment de Chaussures est toujours de plus en plus considérable et tout le monde sait que pour acheter de bonnes et belles chaussures avec peu d'argent, il faut aller chez L. N. LUSSIER & CIE. (Montreal Branch Store.) Rue Cascades--Bâtisse PAGNUELO ST. HYACINTHE. 9 80 12 25

Le présent est pour certifier que j'ai accordé une licence à O. Chalifoux & Fils de St. Hyacinthe, P.Q., pour fabriquer et vendre une Patent Rail Road hay Presses, et autres. J'avertis aussi le public par la présente que ceux qui ont manufacturé les dites presses sans licence de ma part, exposent les propriétaires aux poursuites et aux dommages, j'enverrai en temps et lieu un agent au Canada pour examiner et arrêter l'usage de ces machines qui se trouvent en contrebande.

J'ai travaillé pendant plusieurs années à introduire le pressage du foin, ce qui est le profit du pays par l'exportation. Aujourd'hui que la chose réussit j'apprends qu'il y en a qui manufacturent ma presse à foin en contrebande à la patente pour le Canada. Je compte sur mes pratiques pour me faire connaître ces machines en sorte que je puisse prendre des procédés légaux pour saisir ces presses et sauver mes droits. J'en appelle à l'honneur canadien; et j'espère que mes pratiques veilleront et me feront connaître les transgressions. Mes essais en Canada jusqu'à ce jour furent sans profits, quoiqu'ils profitassent aux Canadiens. Je ne veux plus souffrir d'être privé du fruit de mes labeurs après toutes mes dépenses de temps et d'argent. Je n'ai accordé de licence qu'à MM. Chalifoux et Fils en Canada, et je poursuivrai suivant la loi ceux qui manufactureront et se serviront de mes presses. P. K. DEDERICK. Albany, N. Y., 3 Septembre 1880. [Signé]

Le soussigné donne avis qu'il ne sera pas responsable d'aucune dette ou emprunt d'argent contracté par sa femme, sans un écrit, ou ordre de sa main. NAPOLEON LAMBERT, Marieville, 26 août 1880.

A VENDRE. Une TANNERIE en bon ordre avec un bon lot d'ECORCE. Conditions faciles. S'adresser à St. Aimé au soussigné, HUGUES LEV SEUR, St. Aimé, 12 août 1880.

MAGASIN ET HOTEL A Vendre ou à Louer Au Village St. Joseph. Le Soussigné offre en vente ou à louer une maison occupée actuellement par un hôtel et un magasin au Village St. Joseph, près de la Station du petit tronc, c'est le plus beau site de l'endroit pour y tenir ces deux commerces. La maison est grande et fournie de tout ce qu'il faut pour un hôtel ainsi qu'un magasin, vastes écuries, cours, etc. Pour les conditions, s'adresser au soussigné, EUDORE BEAUDRY, St. Joseph de St. Hyacinthe. 27 août 1880—4 m-c.

To Inventors and Mechanics PATENTS and how to obtain them. Pamphlet of 60 pages, free, upon receipt of Stamps for Postage. Address—GILMORE, SMITH & Co., Solicitors of Patents, Bon, D. C. Washington 31, \$300.00 par semaine pour celui qui peut tenir le secret de son emploi. Conditions sans charge. Adressez par lettre seulement. 7 août-80-1-m-1] M. A. MARVIN, Détroit, Michigan.

H. DELISLE, RELIEUR. Livres, Cahiers de Musique, Brochures, Pamphlets, Livres Blancs, etc., etc., reliés avec soin et promptitude. AUX PLUS BAS PRIX. St. Hyacinthe, 21 avril 1880.—ag

FACULTE DE DROIT. UNIVERSITÉ DE BISHOP'S COLLEGE. Le Cours des Lectures aura lieu dans la Salle du Conseil, à l'Hotel-de-Ville, Sherbrooke, et commencera le 7 OCTOBRE prochain. L'honorable M. T. K. Ramsay, D. C. L., prononcera le discours d'ouverture dans la Salle des Convocations au BISHOP'S COLLEGE, Lennoxville, mardi soir, le 5 Octobre prochain, à 8 h. Le public est invité à y assister. L'examen pour l'immatriculation commencera au Palais de Justice, à Sherbrooke, le 6 Octobre prochain à 10 h. a. m. L. E. MORRIS, M. L. L. Régistrare. 10 9 80 1m

LA BANQUE JACQUES-CARTIER BRANCHE DE ST. HYACINTHE BUREAU: Rue Cascades,—Bloc Perreault. Toutes les affaires de Banque seront traitées généralement à cette Succursale. Intérêt sera alloué sur les dépôts aux taux convenus; ces dépôts pourront être retirés en tout ou en partie, d'après les règlements de cette Banque. S. A. DUROCHER, GERANT. St. Hyacinthe 1er Août 1880.

AUX MARCHANDS ET COMMISSAIRES D'ECOLE. Le soussigné informe les intéressés qu'il vient de recevoir un assortiment complet de Livres d'Ecole, Plumes, Cahiers, Ardoises, Encres, etc., etc. JOURNAUX d'Écoles et CARTES GÉOGRAPHIQUES pour les Municipalités Scolaires. EN GROS ET EN DETAIL. [Les Prix sont ceux de Montréal.] E. H. RICHES, aje h j fm ce: ab i

Image of a horse and a piece of machinery.

Image of a horse and a piece of machinery.

Image of a horse and a piece of machinery.

Image of a horse and a piece of machinery.

Image of a horse and a piece of machinery.

Image of a horse and a piece of machinery.

Image of a horse and a piece of machinery.

Image of a horse and a piece of machinery.

Image of a horse and a piece of machinery.

Image of a horse and a piece of machinery.

Image of a horse and a piece of machinery.

Image of a horse and a piece of machinery.

Image of a horse and a piece of machinery.

Image of a horse and a piece of machinery.

Image of a horse and a piece of machinery.

Image of a horse and a piece of machinery.

Image of a horse and a piece of machinery.

Image of a horse and a piece of machinery.

